

*Matières du tems.* Fevrier 1708. 109  
avoit fait une protestation dans les formes  
contre cette violence opposée au droit des  
Gens, au mépris & aux intérêts des Cantons  
Catholiques, qui reconnoissent de plus en  
plus le danger qu'il y a pour eux, de laisser  
acroître l'autorité du Canton de Berne,  
qui, depuis long-tems, veut donner la loi  
à tout le Corps Helvetique. A l'égard de la  
Baronnie de Cressier, j'ai déjà observé que  
la Ville de ce nom étoit toute ouverte, ainsi  
je crois qu'il seroit inutile de dire, qu'elle  
n'attendit pas qu'on l'exécutât, pour prêter  
le serment qu'on extorqua de ses habitans.

II. Le Canton de Berne témoigne tou-  
jours être dans la résolution de soutenir le  
jugement prononcé à Neuchâtel en faveur  
du Roi de Prusse; Il veut aussi insinuer le  
même dessein aux autres Cantons Protestans,  
& c'est dans cette vûe qu'il convoqua une  
Assemblée de ces mêmes Cantons à Lang-  
henfal, dont l'ouverture fut faite le onzième  
Decembre: Leurs premières résolutions  
furent de faire une Députation à Mr. le  
Marquis de Puisieux Ambassadeur de France,  
pour tâcher de faire lever l'interdiction  
du Commerce de la Principauté de Neu-  
châtel, avec les Provinces dependantes de  
la Monarchie Française; ce qui est une  
preuve que les Membres du Conseil de Neu-  
châtel, en disposant de la Souveraineté de  
leur patrie, ont eû plutôt en vûe leur inté-  
rêt particulier, que le bien & l'avantage des  
peuples. On peut appliquer ces mauvais Ad-  
ministrateurs du bien public, ce que Mu-  
cien disoit à Vespasien, pour l'engager de  
s'emparer de l'Empire sans balancer comme  
il faisoit, afin de faire croire qu'il n'embi-

*Diette des  
Cantons  
Protestans;*